

DOSSIER DE MÉCÉNAT



**SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
COMITÉ DE NOISY-LE-SEC**



LE SECOURS POPULAIRE EN BREF

Né en 1945, le Secours populaire est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et déclarée Grande cause nationale. Celle-ci est habilitée à recevoir des dons, des legs et des donations. L'association s'est donnée pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde et de promouvoir la solidarité et ses valeurs. Elle rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

LE SECOURS POPULAIRE À NOISY-LE-SEC

Chaque année notre comité

- Aide et accompagne dans l'accès aux droits plus d'une centaine de familles;
- Organise 300 journées sorties pour les enfants et les familles;
- Anime des ateliers linguistiques pour 32 personnes;
- Offre une fête de Noël au Trianon pour près d'une centaine d'enfants et leur famille
- Envoie des familles et des enfants noiséens en vacances



DEVENIR MÉCÈNE

Devenir partenaire de nos projets, c'est :
Aider plus de 600 personnes dans leur quotidien
Favoriser l'émergence de projets de solidarité innovants
Promouvoir votre image d'entreprise solidaire et dynamique

Vos avantages fiscaux :

Le mécénat est défini par l'arrêté du 6 janvier 1989 comme le soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une oeuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Depuis la loi du 1er août 2003, le mécénat est encouragé par des réductions fiscales. Les entreprises qui font des dons ou engagent des actions de mécénat au profit du Secours populaire français de Noisy-le-Sec, bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 60% de la valeur du don (contre un reçu fiscal), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise.

QUELQUES EXEMPLES

Avec un don de 10 000 euros, vous nous aidez à mettre en place des ateliers de lutte contre l'illectronisme pour 20 personnes

→ réduction d'impôt de 6000 euros

Avec un don de 5 000 euros, vous nous aidez à mettre en place un projet d'éducation populaire avec des enfants pour leur faire connaître les métiers du cinéma.

→ réduction d'impôt de 3000 euros

Avec un don de 2 000 euros, vous nous aidez à organiser des sorties pendant les vacances scolaires

→ réduction d'impôt de 1200 euros



NOS PROJETS

En 2021 nous misons sur la jeunesse et sur l'innovation

En partenariat avec le Festival du film pour la protection de l'enfance, une vingtaine d'enfants et adolescents vont apprendre à réaliser un court-métrage.

A travers des ateliers encadrés par des professionnels du cinéma, ils vont écrire le scénario, le storyboard, choisir les acteurs, les décors.

Le court-métrage sera présenté dans le cadre du festival au mois de mai 2021. Une projection dédiée sera également organisée au cinéma le Trianon au mois de juin.

Coût total du projet : 20 000€

Apprendre à réaliser un podcast :

Le projet est de faire réaliser à deux groupes de 10 adolescents un podcast sur le thème d'une balade historique dans Noisy-le-Sec. Encadrée par une artiste conteuse, et par des professionnels de l'enregistrement en studio, le podcast sera fait à partir des mots des adolescents eux-mêmes.

Coût total du projet : 7000€

Des ateliers pour lutter contre l'illectronisme

Un parcours d'accompagnement envers les adolescents va être mis en place pour les aider à mieux maîtriser l'outil informatique et à se prémunir du harcèlement en ligne.

Un autre parcours sera proposé aux plus âgés pour limiter les situations d'illectronisme.

Coût total du projet : 19 000€

NOS AUTRES ACTIONS



**EN NOUS SOUTENANT, VOUS
NOUS PERMETTEZ DE :**

**D'ORGANISER DES SORTIES
PÉDAGOGIQUES OU DE
LOISIRS : COÛT MOYEN
1000€**



**D'ORGANISER DES
DISTRIBUTIONS
ALIMENTAIRES POUR LES
FAMILLES LES PLUS
PRÉCAIRES : COÛT MOYEN
MENSUEL 1500€**

**D'ORGANISER DES COURS DE
FRANÇAIS, ET DU SOUTIEN
SCOLAIRE : COÛT ANNUEL
5000€**



RENCONTRONS NOUS

Vous souhaitez en savoir plus sur le don,
financier ou matériel?
Mieux connaître notre association et nos
actions?

Contactez nous :

Secours populaire Français
6 avenue du 18 juin 1944
93130 Noisy-le-Sec

01 48 43 33 85

noisylesec@spf93.org

Facebook : Secours populaire français
Comité de Noisy-le-Sec

Le Secours populaire est une association
agrée par le Comité de la Charte du
don en confiance, organisme
d'agrément et de contrôle des
associations et fondations faisant appel
aux dons. Ainsi, le SPF s'engage à
respecter ses principes de transparence
financière et de rigueur de gestion.

